

Lunel-Viel, le 4 avril 2017

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 3 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept et le trois avril à dix-huit heures le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean CHARPENTIER.

**PRESENTS :** Mr CHARPENTIER – Mme FROIDURE – Mr GERONDARAS – Mme DIGUE – Mr VALENZA – Mme SANCHEZ

**ABSENTS EXCUSES :** Mme TISSINIER – Mme RAYNAL – Mme GUYOT – Mme MADRID – Mr RICART

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme FROIDURE

Monsieur le Président fait ensuite procéder à l'appel par la Questure. Le quorum n'est pas atteint.

La séance du Conseil d'Administration ne peut donc se dérouler.

Monsieur le Président informe les administrateurs présents du report de la séance au lundi 10 avril 2017 à 11h00 en salle de réunion de l'Hôtel de Ville (bibliothèque) dont l'ordre du jour inchangé est le suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS de la séance du 20 mars 2017 (Rapporteur : M. Jean CHARPENTIER),
- 2) Vote du Compte de Gestion 2016 (Rapporteur : M. Jean CHARPENTIER),
- 3) Vote du Compte Administratif 2016 (Rapporteur : Mme Sylvie FROIDURE),
- 4) Affectation du Résultat 2016 (Rapporteur : M. Jean CHARPENTIER),
- 5) Vote du budget primitif 2017 (Rapporteur : M. Jean CHARPENTIER),
- 6) Questions diverses (Rapporteur : M. Jean CHARPENTIER).

**Le Président  
Monsieur Jean CHARPENTIER**

